

forment un Ordre particulier, puisqu'il y a encore des Maisons du même Institut à Roüen & à Bordeaux; & que ces trois Monasteres suivent les mêmes Constitutions qui ont été dressées par l'Ordre du Pape Urbain VIII.

Ce fut l'an 1618. que cet Ordre prit naissance à Paris par le moïen du Reverend Pere Athanase Molé Capucin, Frere de M. Molé Procureur General du Parlement, d'un riche Marchand de vin de cette ville nommé de Montry, & de M. du Fresne Officier dans les Gardes du Corps du Roi, qui tous trois animés du zele de la gloire de Dieu & du salut du prochain, s'emploïoient continuellement à la conversion des pecheurs & des Heretiques, & au soulagement des pauvres & des malades. Ce fut donc l'an 1618. que ces personnes charitables aiant retiré quelques filles du vice où elles s'étoient plongées par leur prostitution, on leur loüa d'abord des chambres au Fauxbourg saint Honoré; mais ce lieu ne se trouvant pas propre pour la retraite qu'elles embrassoient, le sieur de Montry leur ceda sa propre maison située à la Croix Rouge, au Fauxbourg saint Germain, & en loüa une autre pour lui à côté, prenant soin de ces pauvres creatures, tant pour la nourriture que pour les secours spirituels qu'il leur procuroit, & en peu de tems elles se trouverent jusqu'au nombre de vingt. Les Benedictins de l'Abbaïe de saint Germain des Prés leur permirent d'avoir une Chapelle chez elles. La premiere Messe y fut celebrée le 25. Aoust de la même année 1618. & peu de tems après elles embrasserent la clôture, ne parlant aux personnes du dehors qu'à travers une grille à la maniere des Religieuses, & ne sortant point de leur maison. Deux ans après S. François de Sales Evêque de Geneve aiant prêché dans leur Chapelle le jour de sainte Madelaine, donna à quelques-unes de ces filles un habit Religieux; & comme le nombre de ces filles augmentoit considerablement, on les transféra dans une maison plus ample proche le Temple. La Marquise de Maignelay se declara Fondatrice de cette nouvelle maison, & cette Communauté aiant été solidement établie, comme les personnes qu'on y recevoit avoient plus besoin d'estre conduites elles-mêmes que de conduire les autres, n'aiant ni l'experience, ni les qualités requises, on leur donna pour avoir soin d'elles, des Religieuses de l'Ordre de la Visitation de Nôtre-Dame. Il y en eut quatre du premier Monastere de Paris, qui furent de-